PROCÈS-VERBAL N° 05 « FAFA »
Saison 2021-2022

COMMISSION RÉGIONALE FAFA

Réunion du : **À :**	**06 Avril 2022** **14h à la Ligue Centre Val de Loire**
Présidence :	**M. Jean Paul Marchal**
Présents : **Excusé :**	**MM Jean-Claude CLOUVET (18) en visioconférence, Frédéric DEMAY (28), Patrick CHAMPAGNAT (36), Bernard FREULON (37), Maurice FOURNILLON (41), Eric JOUBERT et Jean Claude SCHEURER (45), Guy MALBRAND et Alain DESOEUVRES**
Assistent à la séance :	**Mme Cindie HUDE, Référente administrative**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Relevé de la GESTION FAFA vis-à-vis des AVIS PREALABLES et du suivi des DOSSIERS EN COURS

POUR RAPPEL : Pour qu'un dossier FAFA soit pris en compte par la gestion LIGUE, un avis préalable CRTIS est à demander auprès de la CRTIS ou CFTIS afin de caler ce dernier vis-à-vis des normes en vigueur.

MOTIF : Trop de dossiers portent à contestation une fois le projet réalisé et paiement demandé.

IMPORTANT : Toutes les pièces techniques accompagnées d'un avis favorable sont la base pour l'ouverture d'un dossier d'aide financière auprès du FAFA LIGUE

PIECES A FOURNIR après AP CRTIS à la Commission FAFA LIGUE : Dossier technique avec AP – Dossier FAFA signé du propriétaire et du club - Délibéré de Conseil avec plan de financement – échéancier des travaux – devis (suivant les demandes. D'autres pièces peuvent être exigées)

TRAVAUX TERMINES : Demande de classement complète signée et datée du propriétaire via la CDTIS – rapport de visite avec photos (Ces documents sont obligatoires pour la CRTIS - à réception, ils seront entrés sur Foot2000 pour régularisation auprès de la CFTIS) + pièces à fournir pour paiement

Informations

● **A ce jour 46 dossiers ont été vérifiés dont 11 transports.**

- 26 dossiers sont acceptés par la LFA.
- 1 dossier refusé par la LFA.
- 6 dossiers ont été annulés pour non-conformité après vérification.
- 5 dossiers transport en instance (enveloppe épuisée).
- 1 dossier transport incomplet retourné au District concerné avec explications.
- 2 dossiers complets pour présentation au prochain CD de Ligue.
- 5 dossiers sont erronés ou incomplets (tous ont été retournés aux Districts avec les explications).

● **RAPPEL : Principaux éléments obligatoires manquants :**

- Avis Préalable de la CDTIS et de la validation de la CRTIS (attention à bien remplir le bon NNI)
- A apposer les signatures et joindre tous les documents demandés pour l'AP).
- Attendre les résultats ou la validation de la CRTIS pour les AP avant de soumettre les dossiers dans l'applicatif FAFA.

- **Autres points relevés le plus souvent :**

- Plans anciens non fournis et les plans projet sont non cotés
- Devis sans les éléments descriptifs ou financiers.
- Devis incomplets (transport pour les options, ces dernières ne sont pas prises en compte dans le calcul de la subvention).
- Délibération sans en- tète club ou mairie, signature, date, cachet, demande FAFA et plan financier.
- Les photos par vues aériennes ne sont pas conseillées (prendre plan papier et ou appareil photo).
- Le document de déclaration d'achèvement de travaux non signé par le Maire (obligatoire).

● Les dossiers ne doivent être **soumis qu'une fois complets et vérifiés par les Districts**.

● Les dossiers transport uniquement sont à soumette par les clubs après vérification et validation par le District.

●Tous les autres dossiers doivent être soumis dans l'applicatif FAFA par les District et non par les clubs.

● Les dossiers présentés pour validation au CD de Ligue sont par ordre de date de réception pour les dossiers complets et non par date de dossiers soumis.

● Tous documents ou mails concernant le FAFA doivent être adressés conjointement à Cindie Hude, secrétaire administrative et Jean Paul Marchal, référent FAFA Ligue.

DISTRICT DU CHER

● 8 dossiers présentés complets.

● 1 dossier présenté du District accepté par la LFA.

DISTRICT DE L'EURE ET LOIR

● Le **dossier d'EPERNON** est incomplet et les **3 dossier de BU** sont incomplets depuis un an et sont à clôturer par le District (courriers faits).

● 3 dossiers présentés complets.

DISTRICT DE L'INDRE

● 3 dossiers présentés complets.

DISTRICT DE L'INDRE ET LOIRE

● 5 dossiers présentés complets.

● **Pour rappel** : **SAVIGNE SUR LATHAN** >> la date d'échéance du dossier est le 23/06/2022.
: **BLERE** >> la date d'échéance du dossier est le 15/05/2022.

DISTRICT DU LOIR ET CHER

● 8 dossiers présentés complets.

DISTRICT DU LOIRET

● 8 dossiers présentés dont :
- 1 annulé par la LFA (**NEUVILLE AUX BOIS**)
- 2 incomplets **CHATEAUNEUF SUR LOIRE** (saisi par le club et non par le District) et **MARIGNY LES USAGES.**

● **Pour rappel** : **FLEURY LES AUBRAIS** >> la date d'échéance du dossier est le 18/05/2022.

Prochaine réunion en Mai 2022
Date limite de dépôt des dossiers : 15 Mai 2022 (pour les avis préalables)

Le Référent FAFA **Ligue Centre Val de Loire**	**Le Secrétaire de séance**
Jean Paul Marchal	**Guy Malbrand**